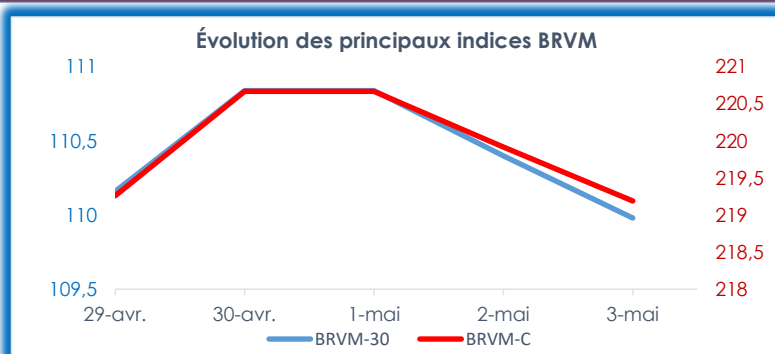


DONNÉES DU MARCHÉ



Plus fortes hausses

Titres	Séance du 26-avr.-24	Séance du 3-mai-24	Var. en %
SERVAIR ABIDJAN CI	1 390	1 735	24,8%
ONATEL BF	2 270	2 645	16,5%
SODE CI	4 375	5 000	14,3%
CIE CI	1 560	1 690	8,34%
TOTAL CI	1 795	1 900	5,85%

Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine

Indicateurs	26-avr.-24	3-mai-24	Var. en %
Capitalisation boursière	8 097 033 015 591	8 076 456 960 190	▼ -0,25%
Val. échangée	2 046 692 781	1 584 347 120	▼ -22,59%
Nbre de titres échangés	1 075 141	1 197 769	▲ 11,4%
BRVM-C	219,85	219,19	▼ -0,30%
BRVM-30	110,53	109,98	▼ -0,50%

Plus fortes baisses

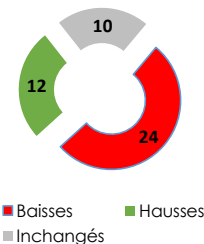
Titres	Séance du 26-avr.-24	Séance du 3-mai-24	Var. en %
PALM CI	7 385	6 200	-16,05%
UNIWAX CI	515	435	-15,53%
AIR LIQUIDE CI	800	685	-14,37%
ETI TOGO	18	16	-11,11%
BERNABE CI	1 300	1 160	-10,77%

Source : brvm.org

TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

En termes de valeur		En termes de volume	
Titres	Valeurs des transactions en FCFA	Titres	Nombre de titres transigés
ONATEL BF	265 970 195	ETI TOGO	715 977
CIE CI	152 853 250	ONATEL BF	112 753
ECOBANK CI	140 012 305	CIE CI	94 845
SGB CI	138 054 130	MOVIS CI	24 896
BOA CI	134 476 340	ECOBANK CI	20 527

Évolution générale des titres



Marchés étrangers (Afrique)				Cours des matières premières		
Indices	26-avr.-24	3-mai-24	Var. en %	Matières premières	3-mai-24	Var. 1Janv
GHANA GSE-CI	3 504,25	3 650,41	▲ 4,2%	Pétrole BRENT USD/Baril	83,25	5,9%
NIGERIA NSE	97 879,94	98 703,68	▲ 0,8%	Cacao USD/Tonne	8 145,00	94,1%
KENYA NSE	106,80	104,37	▼ -2,3%	Sucre USD/lb	19,28	-6,3%
TUNISIE TUNINDEX	8 177,33	9 142,88	▲ 11,8%	Coton USD/lb	78,06	-3,6%
MAROC MASI	13 373,90	13 362,48	▼ -0,1%	Caoutchouc USD/kg	1,97	18,0%

Source : Bloomberg / ABC Bourse / African markets / Investing.com

Semaine 18 : "Les valeurs agricoles font dégringoler le marché "

Après une série de trois semaines de progression consécutive, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières marque un retrait à la fin de la semaine 18.

Cette baisse du marché est due en partie à la baisse des cours des actions dans le secteur agricole, notamment PALM CI (-16,05% à 6200 FCFA), ainsi qu'aux prises de bénéfices réalisés sur les actions de BOA BF, dont le dividende a été détaché cette semaine-là, et ETI.

L'indice composite a reculé de 0,3% pour atteindre 219,19 points. Les autres indices principaux, le BRVM 30 (-0,50% à 109,98 points) et le BRVM Prestige (-0,36% à 103,10 points), ont également clôturé la semaine en territoire négatif.

Au cours de la semaine, plusieurs sociétés ont publié leur résultat annuel 2023. Il s'agit des sociétés TOTAL CI, TOTAL SN, ORAGROUP TG, SODECI, ETI TG, BICICI, AGL, Bernabé, NESTLÉ, SOGB, SITAB, CIE, PALM CI et UNIWAX.

Concernant les résultats du premier trimestre de l'année 2024, plusieurs entreprises ont également partagé leurs chiffres. Parmi elles figurent TOTAL CI, TOTAL SN, ORAGROUP TG, SODECI, BICICI, AGL, BERNABE, NSIA BANQUE CI, NESTLÉ, ORANGE CI, BOA BF, SOGB, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, ECOBANK CI, BOA NIGER, CORIS BANK INTERNATIONAL, SAPH, SITAB, CIE, PALM CI et UNIWAX.

Le titre **SERVAIR ABIDJAN** occupe la première place du top 05 avec une hausse de 24,8% à 1735 FCFA. Cette augmentation s'explique par le montant élevé du dividende de 2,5 milliards FCFA qui sera offert aux actionnaires, ce qui fait ressortir le rendement de dividende le plus important du marché (11,88%). Il convient également de noter que la société a publié son bilan du 1^{er} trimestre 2024 avec un résultat net en hausse de 26,6%.

La 2^e plus forte hausse de la semaine est celle de l'action **ONATEL BF** (+16,5% à 2645 FCFA) qui bénéficie également de la publication de son résultat du premier trimestre 2024 qui ressort en hausse de 9,4%.

Les titres **SODÉS CI** (+14,3% à 5000 FCFA), **CIE CI** (+8,34% à 1690 FCFA) et **TOTAL CI** (+5,85% à 1900 FCFA) complètent le top 5.

PALM CI affiche la plus importante baisse de la semaine avec un retrait de 16,05% à 6200 FCFA. Les investisseurs ont sanctionné le titre face à la chute du résultat annuel 2023 et celui du 1^{er} trimestre 2024.

UNIWAX poursuit son évolution en dents de scie avec une contreperformance de 15,53% à 435 FCFA.

Les autres titres du flops 05 sont **AIR LIQUIDE CI** (-14,37% à 685 FCFA), **ETI TG** (-11,11% à 16 FCFA) et **SIB CI** (-10,77% à 1160 FCFA).

BCEAO : La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) prévoit de racheter des titres publics du Niger pour un montant de 77 milliards FCFA. Cette opération, programmée pour le 7 mai prochain, intervient après que le Niger a effectué son retour sur le marché des titres publics, mobilisant 457 milliards FCFA répartis sur 3 instruments différents, suite à la levée récente des sanctions par la CEDEAO. La BCEAO ciblera spécifiquement les titres nigériens avec un temps restant avant échéance compris entre 3 mois et 3 ans. Les rendements moyens pondérés lors de la dernière émission étaient respectivement de 9,30% pour les bons à 364 jours et de 9,35% pour les obligations à 3 ans.

Pour encourager les banques à participer à l'opération de rachat, la BCEAO a précisé que celles-ci peuvent céder les titres nigériens sans réajustement à la baisse de leur valeur comptable, même si le prix de vente actuel est inférieur à leur valeur comptable initiale. Ce rachat devrait soulager le Niger dans la gestion de sa dette publique en allégeant les paiements d'intérêts et en refinançant les obligations arrivant à échéance, notamment après la restructuration de sa dette vis-à-vis des investisseurs régionaux.

Le soutien de la BCEAO est d'autant plus crucial que le Niger cherche à diversifier ses partenariats économiques, notamment avec la signature d'un mémorandum d'entente avec la China National Petroleum Corporation pour la commercialisation de son pétrole brut, incluant une avance de 400 millions USD à rembourser avec un intérêt de 7% dans les 12 mois suivants.

UEMOA : Dans la zone UEMOA, le taux d'inflation est resté stable, oscillant entre 1% et 3%. En mars 2024, l'inflation annuelle reste à 2,9%, confirmant une stabilité par rapport à février de la même année. Les composantes "produits alimentaires" et "transport" connaissent des décélérations, tandis que les fonctions "logement" et "habillement" accélèrent légèrement.

Les principales contributions à l'inflation globale proviennent des produits alimentaires, du logement et des restaurants et hôtels. L'inflation sous-jacente, excluant les produits frais et l'énergie, s'accroît à 2,2% en mars 2024.

Parmi les pays de l'Union, le Niger présente le taux d'inflation le plus élevé à 8,5%, suivi par la Côte d'Ivoire et le Sénégal avec des taux respectifs de 3,8% et 3,3% en mars 2024.

L'AES, meilleur client de la Côte d'Ivoire en 2023

Ensemble, ils permettent à la Côte d'Ivoire de générer son meilleur gain commercial de 2023. Cette marge n'impacte pas la balance des paiements car elle est générée dans la devise commune. Pourtant la première économie de l'UEMOA ne peut se permettre de perdre ses bons clients de l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

Le Mali et le Burkina Faso, bien qu'étant respectivement le 3ème et le 6ème client individuel de la Côte d'Ivoire, se révèlent être collectivement son meilleur client sur le commerce des biens avec ses partenaires extérieurs. Ensemble, ils ont acheté pour 1444,6 milliards de produits ivoiriens en 2023, selon des données officielles consultées par l'Agence Ecofin. Cette position privilégiée de clients confirme leur place de choix dans les relations bilatérales et sous-régionales avec la Côte d'Ivoire, première économie d'Afrique de l'Ouest en termes de PIB.

Contrairement aux principaux clients comme les Pays-Bas, la Suisse, le Vietnam et la Malaisie qui achètent essentiellement des matières premières brutes ivoiriennes à faible valeur ajoutée (cacao, huile de palme, hévéa, noix de cajou, etc.), les produits vendus au Mali et au Burkina Faso proviennent d'une chaîne de production beaucoup plus large et diversifiée. Cette dynamique commerciale particulière avec ces deux voisins engendre un gain commercial plus important pour la Côte d'Ivoire, avec un excédent cumulé de 1429,51 milliards de FCFA en 2023, mieux que n'importe quel autre partenaire.

Ces chiffres, peu connus du grand public, peuvent surprendre dans un contexte où, selon une opinion répandue, la France, pourtant seulement le 9ème client, contrôlerait ou dominerait le marché ivoirien à travers le verrou de la monnaie commune, le FCFA. L'analyse des données montre même une accélération du commerce entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires maliens et burkinabè depuis 2019, avec un doublement des ventes passant de 705,5 milliards de FCFA à 1444,6 milliards en 2023.

Cette dynamique confirme la résilience des corridors commerciaux historiques reliant Abidjan à Bamako au Mali et Bobo-Dioulasso/Ouagadougou au Burkina Faso, malgré un contexte de divergence au sein de la sous-région. Cependant, il convient de rappeler que si cette position de clients privilégiés confère au Mali et au Burkina Faso un statut particulier, cela n'apporte que très peu de gains sur la balance des paiements de la Côte d'Ivoire, car dans ces trois pays, la monnaie commune utilisée est le FCFA.

Une réalité qui devrait peser dans la balance, lorsque les dirigeants, notamment du Burkina Faso et du Mali, envisageront la direction qu'ils veulent prendre avec cette monnaie héritée de la colonisation et aujourd'hui dénoncée par une partie de l'opinion. Les enjeux sont aussi importants pour la Côte d'Ivoire qui peut voir son expansion économique ralentir dans le cas où elle perdait ces deux clients de marques.

Source : Agence Ecofin

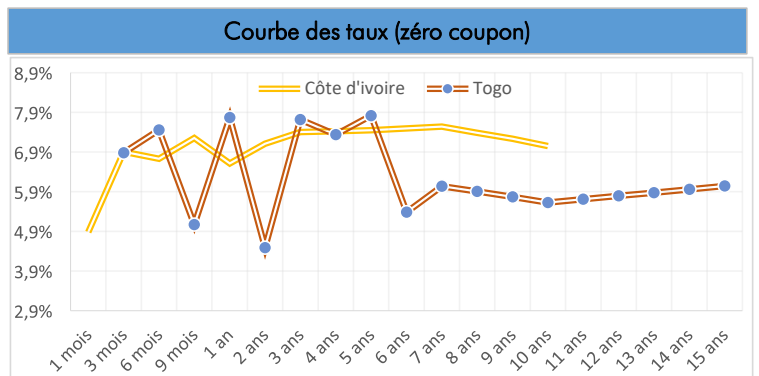
OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Marché monétaire (opérations du marché d'adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

- **Le 07-05-2024** : émission simultanée de la Côte d'Ivoire, deux **BAT (03 mois et 12 mois)** et un **OAT sur 03 ans** au **taux d'intérêt de 5,7%** pour un montant de global **50 milliards FCFA**
- **Le 08-05-2024** : émission simultanée du Burkina, un **BAT sur 12 mois** et **03 OAT (03 ans au taux d'intérêt de 6%, 12 mois au taux d'intérêt de 6,2% et 07 ans au taux d'intérêt de 6,4%)** pour un montant de global **80 milliards FCFA**
- **Le 10-05-2024** : émission simultanée du Togo, deux **BAT (03 mois et 12 mois)** et un **OAT sur 03 ans** au **taux d'intérêt de 6,15%** pour un montant de global **30 milliards FCFA**

Marché primaire

Tableau récapitulatif des taux des émetteurs du Marché des Titres Publics (Taux zéro coupon)								
Maturité	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1 mois			4,9%		4,9%	5,3%	3,3%	
3 mois	5,97%	7,4%	6,9%	7,8%	8,0%	3,9%	5,7%	6,9%
6 mois	7,29%	7,8%	6,7%	9,5%	8,9%	8,1%	7,2%	7,5%
9 mois	7,58%	9,1%	7,3%	9,4%	5,2%	8,2%	7,8%	5,1%
1 an	7,19%	8,5%	6,6%	8,8%	8,8%	7,8%	7,4%	7,8%
2 ans	7,22%	8,7%	7,1%	9,3%	9,3%	7,5%	6,4%	4,5%
3 ans	7,33%	9,1%	7,4%	10,0%	10,0%	7,0%	7,6%	7,7%
4 ans	6,97%	8,7%	7,4%	9,1%	9,3%	7,0%	7,6%	7,3%
5 ans	6,20%	7,6%	7,4%	8,3%	8,5%	6,6%	7,6%	7,8%
6 ans	5,79%	7,8%	7,5%	7,6%	7,4%	6,5%	6,4%	5,4%
7 ans	4,78%	7,1%	7,5%	6,9%	6,2%	6,5%	5,2%	6,0%
8 ans	5,02%	6,8%	7,4%				5,3%	5,9%
9 ans	5,06%	6,3%	7,2%				5,3%	5,8%
10 ans	5,10%	5,7%	7,1%				5,4%	5,6%
11 ans							5,5%	5,7%
12 ans							5,6%	5,8%
13 ans							5,7%	5,9%
14 ans							5,9%	6,0%
15 ans							6,0%	6,0%



L'AUGMENTATION DU CAPITAL

L'augmentation de capital est une modalité de croissance externe de l'entreprise, mais sert aussi à renforcer sa structure financière lorsque la société est affaiblie financièrement.

LE CONTEXTE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

La décision d'augmenter le capital de la société se fait lors d'assemblée générale extraordinaire et cette instance de la société est la seule à pouvoir en décider. Cette décision se prend suite à un rapport du conseil d'administration ou du directoire de l'entreprise, dans lequel tous les motifs de l'augmentation de capital sont indiqués.

LES DIFFÉRENTES FAÇONS DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

Il existe plusieurs formes d'augmentation du capital social, les plus courantes sont :

1. **l'augmentation de capital par apport en numéraire** : Les actionnaires injectent de l'argent liquide dans l'entreprise en échange de nouvelles actions émises par celle-ci. Cela permet à l'entreprise de disposer de liquidités supplémentaires pour financer ses activités ou ses projets de croissance.
2. **l'augmentation de capital par apport en nature** : Plutôt que de verser de l'argent, les actionnaires peuvent apporter des biens tangibles ou des actifs non monétaires à l'entreprise en échange de nouvelles actions. Ces actifs peuvent inclure des propriétés, des brevets, des équipements, etc.
3. **l'augmentation de capital par incorporation de réserves** : L'entreprise peut décider d'utiliser une partie ou la totalité de ses réserves accumulées pour émettre de nouvelles actions aux actionnaires existants ou à de nouveaux investisseurs.

L'OBJECTIF D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

Les montants récoltés suite à une augmentation de capital servent à stabiliser et renforcer la structure financière du groupe ; ils peuvent être affectés au besoin en fonds de roulement, indispensable pour assurer l'activité de la société, à la trésorerie ou servir à rembourser des créances. Lors de cette opération, le capital est dilué, ce qui peut pénaliser les actionnaires actuels de l'entreprise. Ainsi, ces derniers bénéficient de droit de souscription préférentiel.



BURKINA FASO : +226 25 33 14 85



CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 15



MALI : +223 20 70 59 00



TOGO : +228 22 20 82 82

Avertissement:

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

